



LISTE
D'UNION

2014
2020

COLOMBIERS D'ABORD

COLOMBIERS ET LE HAUT DEBIT

Depuis des décennies, France Télécom ((opérateur historique), maintenant devenu Orange, a une mission de service public liée au développement de lignes téléphoniques pour les appels filaires.

Depuis l'arrivée d'Internet et de l'ADSL, le téléphone analogique a basculé vers le numérique.

Malgré ces évolutions, l'Etat n'a jamais délégué une mission de service public liée à la création d'infrastructures pour la généralisation du haut débit internet en France.

Les investissements consentis par les opérateurs et notamment Orange ne sont pas sous-tendus par une mission de service public, mais motivés par une logique d'entreprise commerciale. Ils sont donc libres de faire ou de ne pas faire!

LES POSSIBILITES ACTUELLEMENT DISPONIBLES :

- L'A.D.S.L.
- LA FIBRE OPTIQUE
- LE RESEAU HIPERLAN
- LA CONNECTION PAR SATELLITE

L'ADSL : est le système le plus répandu pour l'obtention du haut débit. Pour pouvoir en bénéficier de façon maximale, il faut être le plus près possible du central téléphonique appelé également N.R.A (Nœud de raccordement des abonnés) : au-delà de 3km, on sort du champ de portée optimal de l'ADSL et le signal s'affaiblit avec l'éloignement. C'est le cas sur Colombiers dont la majorité des abonnés est connectée sur Nissan Les Enserune, donc à plus de 3.5 km du serveur

La municipalité n'a eu de cesse, durant plusieurs années de contacter Orange pour connaître les modalités d'une éventuelle installation d'un N.R.A sur la commune afin de palier au manque de débit.

Voici quelques réponses d'Orange :

• Mail en mairie du 25 février 2010

« En ce qui concerne France Télécom, nous n'avons aucune solution technologique à vous proposer à Colombiers où la couverture ADSL est presque totale à quelques lignes près.

Il n'y a pas de possibilité, d'un point de vue réglementaire, de construire un NRA Zone d'Ombre à Colombiers. Vous trouverez sous ce lien tous les éléments concernant cette solution : offre de France Télécom pour la résorption des zones rurales inéligibles au haut débit ». Mme Chantal Poyet, Directrice des relations avec les collectivités locales d'Orange.

• Mail en mairie du 8 janvier 2013

« L'implantation d'un nouvel NRA est dictée par des critères techniques lorsque nous sommes en difficulté pour assurer notre mission de Service Universel consistant à fournir une ligne téléphonique par habitation ou entreprise. Actuellement aucun projet n'est en cours d'étude dans votre commune.

Je vous rappelle que l'accès à internet est possible avec différentes technologies alternatives, dont :

- Le Wifi dans le cadre du réseau d'initiative public Num'Hér@ult
- Le satellite qui permet des débits jusqu'à 20 Mégabits/s, pour un abonnement mensuel voisin de celui de l'ADSL.. Notre filiale Nordnet qui commercialise l'internet par satellite est à disposition de vos administrés pour leur apporter toutes les informations utiles, appel gratuit au 0 800 66 55 55, ou www.nordnet.com.

Mme Chantal Poyet, Directrice des relations avec les collectivités locales d'Orange

DEPUIS CINQ ANS,
NOUS N'AVONS
JAMAIS CESSÉ DE
SOLLICITER ORANGE
POUR AVOIR DU
HAUT DÉBIT ADSL

A l'issue de toutes ces demandes, nous avons obtenu l'installation d'un NRA à Colombiers qui sera situé dans la zone de Viargues. Il desservira prioritairement les entreprises mais permettra également d'alimenter en haut débit la ZAC des Clauzets en libérant des lignes filaires.

• Mail en mairie du 5 mars 2013

« Suite à une nouvelle question de votre adjoint mi-février, j'ai le plaisir de vous confirmer la validation de création d'un NRA sur votre commune de Colombiers. Ce NRA sera équipé de la technologie ADSL et permettra aux lignes qu'il desservira de bénéficier de débits ADSL pouvant atteindre 20 Mégabits/s. L'ouverture prévisionnelle est annoncée en fin d'année 2013 ». Mme Chantal Poyet, Directrice des relations avec les collectivités locales d'Orange.

NOUS SOMMES EN ATTENTE DE SON INSTALLATION....

LA FIBRE OPTIQUE :

Contrairement aux différents propos entendus ça et là, la fibre optique est sur Colombiers. Elle dessert actuellement la clinique Causse et EDF Energies Nouvelles à la zone de Viargues. Ces deux entreprises ont réalisé ces investissements à leurs frais et pour leur propre compte.

Nous avons été régulièrement en contact avec France Télécom pour évoquer les possibilités de faire arriver la fibre optique dans chaque foyer Colombiérais.

Réponse Orange :

- La fibre optique n'est pas proposée aux particuliers, dans un village de notre taille, elle est exclusivement réservée aux entreprises (dans une grande ville, ce n'est pas le cas...).

- Cependant, peuvent être installés des armoires ADSL mutualisées près des armoires de Sous-Répartition, alimentées par la fibre optique, sur lesquelles viennent se brancher les lignes des particuliers qui bénéficient à ce moment là d'un meilleur débit internet.

Nous disposons dans le village de deux armoires de Sous-Répartition : **coût de l'investissement entre 150 000 et 200 000 euros par armoire soit un coût total compris entre 300 000 et 400 000 euros à la charge exclusive de la Commune !!!** (confert courrier ci-joint)

LA FIBRE OPTIQUE
N'EST PAS
PROPOSÉE AUX
PARTICULIERS
A COLOMBIERS

LE WIFIMAX :

WifiMax est la seule alternative actuellement proposée aux communes en déficit de connexion par fil, par le programme NUM'HER@ULT.

Qu'est ce que le WifiMax ? Le WifiMax est une technologie radio de transmission de données. Elle permet notamment de surfer en haut débit sur Internet, de téléphoner (VoIP), etc.

Contrairement à l'ADSL ou une autre technologie filaire, le WifiMax utilise les ondes radio au même titre que la téléphonie mobile.

Mail du Conseil Général de l'Hérault :

« Nous avons installé notre émetteur sur un silo au Sud de la commune à 17 m du sol (Zone de Viargues). Je pense qu'il couvre suffisamment bien la commune pour respecter l'engagement contractuel de couverture d'Hérault Telecom de 94%.

Si des habitants de la commune souhaitent s'abonner à la solution Wifimax de 6 Mb/s, ils peuvent le faire chez les opérateurs suivants :

Alsatis (grand public et professionnels) : 08 11 95 59 10

Blue networks (grand public et professionnels) : 04 27 86 86 33

Hérault networks (professionnels) : 04 67 30 08 00

Ozone (Grand public) : 09 73 01 10 00 »

Mail de Mr le Directeur des systèmes d'Information Service Infrastructures et haut Débit du CG 34 du 24 juin 2013.

LA CONNEXION PAR SATELLITE

En l'absence des réseaux Haut Débit ADSL, il existe à présent, des solutions satellitaires qui permettent des débits jusqu'à 20 mégabits/s, pour un abonnement mensuel voisin de celui de l'ADSL. La filiale Nordnet notamment, qui commercialise l'internet par satellite, est à disposition des administrés pour leur apporter toutes les informations utiles.

Appel gratuit au 0 800 65 55 55 ; www.nordnet.com

NOUS N'AVONS JAMAIS CESSÉ ET NOUS CONTINUONS À ŒUVRER POUR VOUS AUPRÈS DE L'OPÉRATEUR HISTORIQUE ORANGE AFIN D'OBTENIR POUR COLOMBIERS UN SERVICE HAUT DÉBIT DE QUALITÉ.

CEUX QUI PROMETTENT DU « HAUT DÉBIT » À MOINDRE FRAIS NE VOUS VENDENT QUE DE BELLES PROMESSES...

SACHEZ QU'À COLOMBIERS, LE HAUT DÉBIT EST EN BONNE VOIE D'AMÉLIORATION ET QUE LA PROCHAINE ÉTAPE SERA DE FAIRE RÉALISER UN NRAMeD DANS LE VILLAGE.

CE SERA UNE DE NOS PRIORITÉS !

LE 23 MARS 2014, VOUS VOTEREZ ET FEREZ VOTER

« COLOMBIERS D'ABORD »

Liste d'Union 2014/2020